

Crédit de Fr. 66'000.- pour l'acquisition d'un nouveau bus destiné aux transports scolaires

Par le présent message, le Conseil communal invite le Conseil de Ville de Delémont à accepter la demande de crédit de Fr. 66'000.- afin d'acquérir un nouveau bus destiné aux transports scolaires. Le bus est nécessaire pour la rentrée scolaire 2011-2012, donc disponible dès août 2011.

1. GENERALITES

Les contingences liées à la scolarisation et l'éparpillement des bâtiments scolaires en divers quartiers de la ville - mais aussi les exigences des programmes scolaires - nécessitent depuis une vingtaine d'années une prise en charge adéquate des élèves pour ce qui concerne les transports d'un site à l'autre. En particulier, ces transports s'adressent aux élèves des classes de transition (1^{ère} année sur 2 ans). En ce qui concerne les besoins nouveaux, il faut citer l'implantation en ville de Delémont - commune centre - des classes de la filière bilingue (Traversins et Gros-Seuc) ainsi que, à titre exceptionnel, des élèves de classes enfantines ou du 1^{er} cycle qui ne peuvent être accueillis dans la classe proche de leur domicile en raison de la variation des effectifs. Les élèves des classes de transition et de la filière bilingue répondent à des besoins cantonaux. La prise en charge des frais devra être négociée avec le Canton afin que ceux-ci soient admis à la répartition des charges.

En ce qui concerne le nombre croissant d'élèves à transporter, il faut préciser que Delémont se développe fortement, que de nouveaux habitants s'y installent régulièrement et, de ce fait, que le nombre d'élèves va augmenter. Depuis deux ans, ce phénomène va en s'amplifiant dans le secteur nord-ouest de la ville en particulier. Ce fait est révélé par l'observation croisée du nombre d'élèves et des lieux d'implantation des nouvelles habitations.

Cette prise en charge des transports scolaires est assumée depuis plusieurs années par un chauffeur faisant partie - à titre auxiliaire - du personnel communal. Un bus d'une quinzaine de places, loué à un garage de la couronne delémontaine par la Municipalité, permet les déplacements occasionnés par les exigences scolaires d'un site à l'autre. Or, ce bus, d'une part, n'est plus tout à fait aux normes exigibles en 2011 et, d'autre part, ne pourra plus répondre aux besoins nouveaux et au nombre croissant d'élèves à transporter dès la prochaine rentrée scolaire. Dès lors, il est nécessaire de se doter d'un nouveau bus scolaire, opérationnel pour la prochaine rentrée d'août 2011. Selon les prévisions de l'Ecole primaire, ce nouveau bus doit pouvoir transporter une vingtaine d'élèves et répondra ainsi aux besoins pour les années à venir, au moins jusqu'à l'horizon 2020, cela pour autant que de nouvelles offres cantonales de formation dans la scolarité obligatoire ne soient plus décidées entretemps.

C'est pourquoi le Département ASJEL a lancé un appel d'offres auprès de 18 garages sis sur le territoire communal. Le résultat de l'analyse des offres pour l'acquisition d'un bus pour les transports scolaires retient ainsi l'offre la plus avantageuse pour un montant de Fr. 61'000.- TTC.

2. TRAVAUX - DEMANDE DE CREDIT

Les coûts se répartissent de la manière suivante :

- acquisition selon l'offre	Fr. 49'000.-
- adaptation du bus, selon exigences légales	Fr. 25'000.-
- rabais consenti	Fr. 13'000.-
- divers et imprévus	Fr. 5'000.-
Total TTC	Fr. 66'000.-

La demande de crédit se monte au total à Fr. 66'000.-.

3. FINANCEMENT ET RECETTES ESCOMPTEES

Cet investissement n'est pas prévu au plan des investissements. Le crédit de Fr. 66'000.- sera financé par voie d'emprunt dont la charge financière maximale s'élèvera annuellement à Fr. 8'580.-. Cette charge est compensée par la suppression des frais de location du bus actuellement en service.

4. PREAVIS ET CONCLUSION

La Commission des affaires sociales et du logement, la Commission des écoles primaire et enfantine ainsi que la Commission des finances ont préavisé le crédit.

Le Conseil communal propose au Conseil de Ville de Delémont d'accepter ce crédit de Fr. 66'000.- pour l'acquisition d'un nouveau bus destiné aux transports scolaires.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger